



Municipalité de Valeyres-sous-Ursins

Préavis municipal N° 35/2025 du 28 avril 2025

RAPPORT AU CONSEIL GENERAL DE VALEYRES-SOUS-URSINS

Concernant

Le rapport de la Municipalité sur sa gestion de l'année 2024

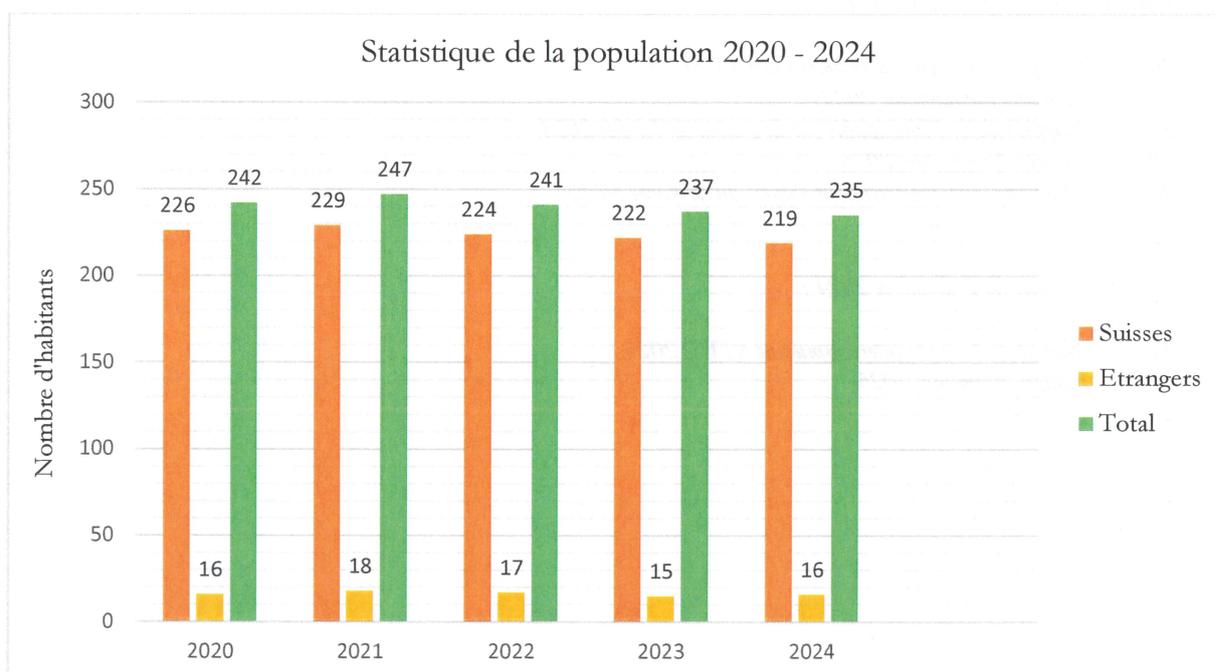
Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En vertu de l'article 93b de la Loi sur les communes du 28 février 1956, la Municipalité a l'honneur de vous soumettre son rapport de gestion pour l'année 2024.

ADMINISTRATION GENERALE, FINANCES, SDIS, ORPC, POLICE

Rapport de M. Blaise Chapuis, Syndic

ADMINISTRATION GENERALE



Au 31 décembre 2024, la population s'élevait à 235 habitants

Mouvements

Année	Départs	Arrivées	Naissances	Décès
2024	5	4	0	1
2023	12	10	1	3
2022	12	6	1	1
2021	8	10	3	0
2020	18	30	2	1

Conseil Général

Année	Membres du Conseil
2024	33
2023	28
2022	26
2021	27
2020	33

Présidence : M. Daniel Schwab dès le 1^{er} juillet 2021
Vice-présidente : Mme Paulette Martin dès le 1^{er} juillet 2021
Secrétaire : Mme Béatrice Piguet dès le 1^{er} janvier 2022
Huissière : Mme Catherine Chapuis du 1^{er} juin 2017 au 31 décembre 2024

Le Conseil Général a siégé à 2 reprises durant l'année. Les 7 préavis présentés par la Municipalité ont été acceptés.

Lors de la séance du 17 juin 2024 :

- 26 *Compte de l'entente intercommunale STEP 2023*
- 27 *Comptes communaux 2023*
- 28 *Rapport de la Municipalité sur la gestion de l'année 2023*
- 29 *Arrêté d'imposition 2025*
- 30 *Adoption d'un règlement sur l'usage du domaine public*

Lors de la séance du 2 décembre 2024 :

- 31 *Budget de l'entente intercommunale STEP 2025*
- 32 *Budget communal 2025*

Municipalité : répartition des dicastères 2024

	Dicastères	Remplaçant(e)
Blaise Chapuis Syndic	-Administration générale -Finances -Sécurité publique	Valérie Borgognon
Valérie Borgognon Vice-syndique	-Affaires sociales, cultes -Écoles -Transports scolaires & publics - Déchets	Yan Jeanneret
Yan Jeanneret Municipal	-Police des constructions -Bâtiments -Evènementiel	Magali Henry
Renaud Vuarraz Municipal	-Services industriels	Blaise Chapuis
Magali Henry Municipale	-Travaux et environnement	Renaud Vuarraz

Greffe : Mme Emilie Thomas, depuis le 1^{er} novembre 2020
Bourse communale : Mme Sandra Gonin depuis le 1^{er} octobre 2002
Huissière : Mme Catherine Chapuis du 1^{er} juin 2017 au 31 décembre 2024

En 2024, la Municipalité a siégé à 34 reprises, les lundis soir à 19h30.

Les membres de la Municipalité ont assisté à diverses séances en lien avec leurs dicastères ou en représentation : assemblées générales et extraordinaires des associations dont la commune est membre (environ 27 associations).

La visite de commune 2024, effectuée par M. Stives Morand, Préfet pour notre arrondissement, a eu lieu le 25 février 2025. Le fonctionnement 2024 de la commune a été contrôlé comme suit : Conseil Général, Municipalité, bourse, greffe. Il n'y a pas eu de remarque particulière.

Personnel communal

Mme Emilie Thomas (dès le 01.11.2020) : secrétaire communale, contrôle des habitants, gestion des locations du congélateur, réservation du refuge.

Mme Sandra Gonin (dès le 01.10.2002) : boursière.

Mme Catherine Chapuis (du 01.06.2017 au 31.12.2024) : huissière de la Municipalité et du Conseil Général.
Mlle Emma Gonin (dès le 01.01.2018) : conciergerie du bâtiment communal, du congélateur, du pressoir et de l'abri bus.

Mmes Christine Rochat et Rebecca Henry (dès le 01.09.2024) : préposées au pressoir.

M. Yan Jeanneret (dès le 01.01.2024) : réglages de l'horloge communale.

M. Benjamin Miéville (du 01.07.2020 au 31.12.2024) : entretien des places publiques, déchetterie et cimetière, nettoyage des six fontaines publiques et de leurs alentours, ainsi que concierge du refuge.

M. Benjamin Miéville (dès le 01.07.2020) : surveillant de la STEP.

M. André Henry : divers travaux pour la commune comme le nettoyage des regards ou divers entretiens des biens publics, selon demande.

Informatique

L'entreprise Sonomix a assuré la maintenance informatique pour le bureau communal jusqu'au 31.12.2024. Le site internet est régulièrement enrichi de nouvelles photos prises par M. Cédric Henny, afin de garantir un visuel dynamique et actualisé.

Traitement des archives communales

Le traitement des archives par la société Docuteam se poursuit sur l'année 2024.

FINANCES

Le préavis concernant les comptes communaux 2024, ainsi que les documents sur le compte de fonctionnement, le bilan et le tableau des amortissements vous renseigneront de manière détaillée.

Le budget 2024 soumis à votre approbation en décembre 2023 prévoyait des charges pour un montant de CHF 1'061'000.- et des revenus d'un montant de CHF 969'783.87. Il en résultait un excédent de charges pour un montant de CHF 91'216.13.

L'exercice comptable 2024 montre des revenus pour un montant de CHF 1'132'013.71 et des charges d'un montant de CHF 1'129'662.-. Le résultat de l'exercice est un excédent de revenus de CHF 2'351.71.

Endettement et marge d'autofinancement

L'endettement brut de la commune au 31 décembre 2024 s'élève à CHF 0.00, ce qui représente la somme de CHF 0.00 par habitant. Aucun emprunt à l'heure actuelle

La marge brute d'autofinancement (MBA) qui résulte de l'exercice se monte à CHF 57'352.06 en 2024. Elle se calcule en sommant l'excédent de revenu, les amortissements obligatoires et supplémentaires du patrimoine administratif, les attributions aux fonds de réserve et aux financements spéciaux et en déduisant les prélèvements à ces mêmes fonds.

Année	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
MA [CHF]	57'352.06	-7'200.06	273'405.62	139'808.94	49'800.55	-50'219.53	84'508.09

Évolution du point d'impôt :

Année	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Point d'impôt [CHF]	8'591	7'483	16'788	7'018	7'577	7'563	7'625

Valeur du point d'impôt par habitant : **36.40**

Pour 2024 le total des impôts conjoncturels est de CHF 95'409.60.

Système péréquatif

Le calcul des montants dus par la commune au fond de péréquation ne dépend pas que de l'état des recettes communales, mais également de l'ensemble des recettes des communes vaudoises, elles aussi sujettes à de grandes fluctuations. Le système de la péréquation va être entièrement refondu en 2025, ceci grâce à un accord trouvé entre l'UCV (Union des communes vaudoises) et le canton.

Taux d'imposition

Pour 2024, le taux a été maintenu à 77%.

Amortissements et fonds de réserve

Les amortissements obligatoires totalisent un montant de CHF 63'400.- et les supplémentaires CHF 57'500.-

Les fonds de réserve ayant connu un mouvement au terme de l'exercice :

- 9282.0 débiteurs douteux – diminution de CHF 20'000.-
- 9282.16 travaux futurs au cimetière – diminution de CHF 899.65
- 9282.4 travaux service eaux – diminution de CHF 45'000.-



SDIS (Service de défense incendie et secours)

La capacité opérationnelle du SDIS Nord vaudois a été relativement bonne en 2024, avec toujours quelques difficultés sur la fin du mois de juillet et le début du mois d'août en raison des vacances. Il s'agira de **la troisième année consécutive avec plus de 600 interventions**. Ce rythme intense et cette charge de travail considérable se ressentent tant pour les équipes de terrain que pour les équipes logistiques et administratives, mais les interventions restent assurées.

Environ 4900 courriers ont été envoyés mi-septembre à toutes les communes du SDIS Nord vaudois, à l'exception d'Yverdon où il n'existe pas de manque, dans le but d'inviter les citoyens, citoyennes âgés·es de 25 à 40 ans à **la soirée de recrutement qui s'est tenue le soir du jeudi 7 novembre 2024**. Le CoDir a fixé les objectifs de recrutement suivants :

- Aucune nouvelle recrue pour Yverdon-les-Bains car son site DPS est à ce jour relativement plein (cela ne signifie pas que personne ne pourra être engagé·e dans cette commune, surtout en cas de disponibilités lors des jours de semaine) ;
- 3 personnes pour le DPS de Grandson ;
- 4 personnes pour le DPS d'Yvonand ;
- 5 personnes pour le DPS de Concise ;
- Pour le détachement d'appui : 1 personne pour Chavannes-le-Chêne, 4 personnes pour Belmont-sur-Yverdon, 5 pour Montagny-près-Yverdon et 2 pour Bonvillars.

Ces objectifs permettent de donner un cadre général au processus de recrutement, mais ils sont relativement flexibles. Un plafond est néanmoins fixé au recrutement de vingt-quatre personnes au total, car il s'agit là de la capacité maximale d'accueil pour laquelle une formation de qualité reste garantie.

Le samedi 7 décembre 2024 a eu lieu le Téléthon.

Le tonne-pompe 9000L a été reçu et inauguré officiellement par l'ECA début septembre 2024. Il a été mis en fonction dès le 1^{er} octobre. Il a circulé de temps à autre à travers les villages car une douzaine d'heures de conduite initiale est requises pour chaque conducteur. Vingt et un conducteurs ont été formés et quatre personnes supplémentaires seront formées en 2025, sélectionnées en fonction des critères stricts défini par l'ECA.



Office Régional Protection civile Jura-Nord vaudois)

Qui sont-ils ?

La protection civile vaudoise (PCi) est composée de régions dotées chacune de la personnalité juridique. Ces régions ont à leur tête un comité de direction (CoDir), dans lequel siègent les représentants des communes s'y rattachant ; il est chargé de prendre les décisions les plus importantes en matière d'organisation, de finances ou de gestion.

La protection civile vaudoise est composée de 10 régions, calquées sur les districts, appelées « Organisations Régionales de Protection Civile » (ORPC).

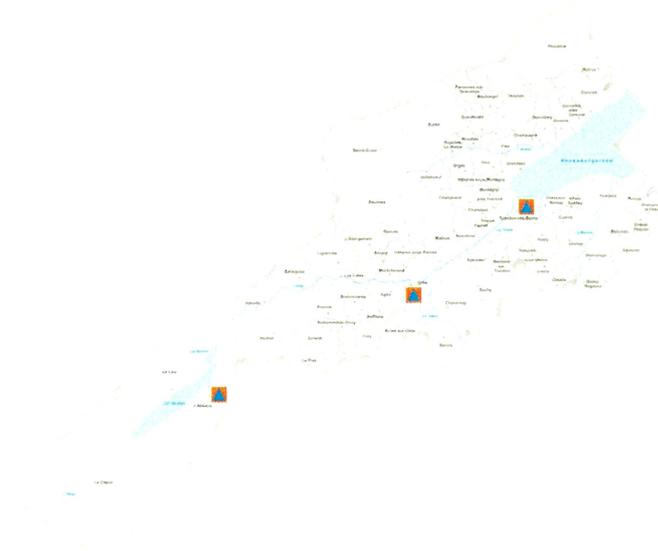
La protection civile du Jura-Nord vaudois offre ses services à la population des 73 communes du district. Elle est composée d'un bataillon de 4 compagnies avec environ 500 miliciens.

Leurs missions

- Assistance aux personnes en quête de protection et aux sans-abris.
- Protection des biens culturels.
- Appui à la police : transports, ravitaillement, régulation de la circulation, recherches de personnes disparues, renforcement sécuritaire de terrains, etc.
- Appui aux pompiers : ravitaillement, éclairage, sauvetages, lutte contre les éléments naturels, etc.
- Appui à la santé publique : logistique de centres de vaccination, décontamination, etc.
- Appui au service vétérinaire : décontamination lors d'épizootie.
- Aide à la conduite et logistique, à titre de renfort.
- Remise en état après les événements dommageables de grande ampleur.
- Interventions et prestations au profit de la collectivité (manifestations).
- Mise à disposition de l'infrastructure de protection et des moyens d'intervention permettant de transmettre l'alarme à la population.

Les personnes accomplissant un service sont formées de manière adéquate au sein de la protection civile ; des entraînements réguliers leur permettent de se préparer en vue d'éventuelles interventions. L'équipement et le matériel sont adaptés à la diversité des tâches.

Carte du district JNV



POLICE

La gendarmerie n'a eu que peu d'interventions à faire sur le territoire communal.

ECOLES - DECHETS - AFFAIRES SOCIALES - CULTES

Rapport de Mme Valérie Borgognon, Vice-Syndique

ECOLES

L'année 2024 a été marquée par la disparition soudaine de Monsieur Jean-Claude Ruchet, Municipal de tutelle du service depuis 2009. Monsieur le Syndic, Pierre Dessemontet et Monsieur le Municipal Benoist Guillard ont été désignés pour reprendre la délégation du service.

Restaurant scolaires

Le réseau a connu une extension significative avec l'ajout de quarante-huit nouvelles places dans le secteur parascolaire et le transfert de la gestion des **restaurants scolaires à la Fondation Petitmaître**, accompagné de la mise en place d'un système électronique d'inscription et de paiement, simplifiant l'accès pour les familles.

Entente scolaire

L'Entente scolaire, réunissant les représentants des municipalités en charge des écoles des communes de Chamblon, Cheseaux-Noréaz, Champvent, Method, Suscévaz, Treycovagnes, Ursins, Valeyres-sous-Ursins, et Yverdon-les-Bains, ainsi que les directrices et directeurs des établissements scolaires yverdonnois partenaires et les directions des établissements, s'est réunie à quatre reprises. Les discussions ont porté sur :

- Les changements d'horaires des transports scolaires.
- La constitution de l'association Forêvasion.
- La planification budgétaire 2025.
- Les projets immobiliers scolaires (nouveaux bâtiments, agrandissements, fermetures).
- La création potentielle d'un 3^{ème} établissement primaire.

Activités pédagogiques et culturelles

Camps sportifs

1'454 élèves ont participé aux **camps de ski et camps d'été poly-sportifs**, visant à favoriser l'activité physique et la cohésion.

Écoles à la montagne

17 séjours ont été organisés dans les colonies, bénéficiant à 496 élèves. À cela s'ajoutent deux camps de ski de fond réunissant 81 élèves de l'école Pestalozzi.

Spectacles scolaires

4'362 élèves des écoles publiques et 61 d'écoles spécialisées ont assisté à des représentations au théâtre de l'Échandole ou au théâtre Benno Besson, pour un coût moyen de **CHF 36.50 par élève**.

Sorties scolaires

Les élèves ont bénéficié d'un éventail de sorties pédagogiques et culturelles. Une quarantaine de projets ont été réalisés tant dans les établissements primaires que secondaires. Notamment, 191 classes sur 206 ont effectué des courses d'école. Le salon d'orientation Orient'Action a été reconduit pour la deuxième année.

Orientation scolaire et professionnelle

Le Centre OSP-Région Nord a continué d'apporter un soutien précieux aux jeunes et aux adultes en matière d'orientation. L'année 2024 a été marquée par des adaptations face aux évolutions rapides du monde du travail, à la transition numérique, aux enjeux de durabilité et à l'émergence de l'intelligence artificielle.

Service médical scolaire

Des actions de prévention et de promotion de la santé ont été menées : bien-être, éducation sexuelle, précarité menstruelle, hygiène de vie, nutrition, usage des médias, etc. Une initiation aux premiers secours a été proposée aux élèves de 9e année, avec une emphase sur la solidarité et le secours à autrui.

DECHETS

La déchetterie de Valeyres-sous-Ursins joue un rôle central dans la gestion des déchets pour les habitants de la commune. En 2024, elle a poursuivi ses activités dans un contexte de transition écologique, en mettant l'accent sur l'amélioration des services aux usagers et la promotion du tri sélectif.

Contrôles de conformité

Le STRID (Syndicat pour le traitement des déchets de la région d'Yverdon) effectue régulièrement des **pointages sur le contenu des déchets**. Ces contrôles ont permis de relever la présence de **sacs non conformes**, ce qui constitue un manquement aux règles de tri en vigueur.

Il est impératif de rappeler aux usagers que la persistance de ces non-conformités pourrait entraîner une perte de la rétrocession de la taxe au sac, ce qui aurait un impact financier direct pour la commune.

Projets réalisés

- **Réaménagement partiel du site** pour fluidifier la circulation et améliorer la sécurité.

Parmi les défis relevés :

- La gestion des **pics de fréquentation** en période printanière et automnale.
- La nécessité d'adapter les installations aux **nouvelles réglementations cantonales** en matière de tri et de sécurité.
- **Le respect des règles de tri**, notamment en matière de sacs taxés, afin d'éviter toute sanction financière.

CULTES

Paroisse Pomy-Gressy-Suchy

L'année 2024 s'est déroulée dans un climat à la fois serein et attentif aux besoins de la communauté. La paroisse de Pomy-Gressy-Suchy, qui regroupe les communes de Pomy, Gressy, Suchy, Cronay, Cuarny, Ursins et Valeyres-sous-Ursins, continue à jouer un rôle essentiel dans la vie spirituelle, sociale et communautaire de notre région. La commune de Valeyres-sous-Ursins réaffirme son attachement à cette entité intercommunale et remercie l'ensemble des acteurs engagés dans la vie paroissiale.

Vie paroissiale et cultes

La paroisse a maintenu un rythme régulier de célébrations tout au long de l'année, incluant les cultes dominicaux, les temps forts liturgiques (Noël, Pâques, etc.), ainsi que des cultes intergénérationnels ou œcuméniques.

Des moments de recueillement et d'hommage ont également été organisés en lien avec les événements locaux, dans le respect des traditions et de la sensibilité de chacun.

Activités et animation communautaire

En 2024, plusieurs activités ont été soutenues ou coorganisées par la paroisse, notamment :

- Des rencontres de catéchèse destinées aux enfants et aux jeunes de la région.
- Des visites à domicile ou en EMS pour les personnes âgées ou isolées.
- Des événements intergénérationnels favorisant les liens sociaux, comme les repas communautaires ou goûters partagés.
- Une participation active aux manifestations locales.

La paroisse joue également un rôle de proximité dans l'accompagnement des familles en deuil ou lors d'événements marquants de la vie (baptêmes, mariages, enterrements).

Financement et participation communale

La commune de Valeyres-sous-Ursins participe au financement de la paroisse conformément à l'entente intercommunale en vigueur. Cette contribution permet de soutenir :

- L'entretien des lieux de culte.
- La rémunération des ministres et du personnel administratif.
- Les frais liés aux activités paroissiales et à la vie communautaire.

Défis et perspectives

L'un des défis principaux reste la participation active des membres de la communauté, dans un contexte de sécularisation croissante. La paroisse s'efforce de renouveler ses formes de présence et d'écoute pour continuer à remplir sa mission dans la société actuelle.

Remerciements

La Municipalité tient à remercier le Conseil paroissial, les ministres de la paroisse ainsi que tous les bénévoles pour leur engagement, leur présence et leur travail au service de la communauté. Leur action contribue au tissu social et au vivre-ensemble de notre village.

AFFAIRES SOCIALES

Service social

L'année 2024 a été marquée par une intensification des activités du service social communal, en lien avec les défis économiques et sociaux rencontrés par certaines franges de la population. Le service social a poursuivi sa mission de soutien, d'écoute et d'accompagnement, tout en renforçant les actions de prévention et de coordination intercommunale.

Activités principales

- Accueil et accompagnement social personnalisé.
- Aide financière ponctuelle pour des charges de logement, assurances et frais médicaux.
- Soutien aux aînés et visites à domicile auprès de personnes âgées.
- Suivi des jeunes en difficulté dans leur insertion sociale et professionnelle.
- Prévention et sensibilisation : Organisation d'un atelier "Budget personnel et gestion des dépenses".

Collaboration et coordination

Le service social a travaillé en réseau avec :

- Le CMS d'Yverdon-les-Bains
- Caritas Vaud
- Pro Senectute
- Le Centre social régional
- Le SPAS (Service de prévoyance et d'action sociale du Canton)

Ces partenariats ont permis de mutualiser les compétences et de garantir un suivi efficace des situations complexes.

CONSTRUCTIONS – BATIMENTS – PACom - EVENEMENTIEL

Rapport de M. Yan Jeanneret, Municipal

CONSTRUCTIONS

Changement de législation concernant l'installation des pompes à chaleur (PAC).

Dans le cadre de la réglementation RLATC 68c, une simplification des démarches administratives a été mise en place pour les installations de pompes à chaleur. Désormais, il n'est plus nécessaire de procéder à une enquête publique pour ce type d'installation, sous réserve du respect des conditions définies par la réglementation en vigueur.

Enquête publique	1
Installation solaire	0
Dispenses d'enquête	4
Permis d'habiter	1

Peu de travaux ont été réalisés cette année, notamment en raison de la procédure de révision du Plan d'affectation communal (PACom).

BATIMENTS

Collège

Changement de locataire pour l'appartement communal. Un nouveau locataire a emménagé le 01.07.2024.

Nous avons rencontré des problèmes de réseau suite à l'installation de la Fibre optique. N'hésitez pas à contacter Swisscom si vous rencontrez des problèmes avec les travaux effectués ou le réseau.

Pressoir

Un groupe de citoyens a pris l'initiative de reprendre le pressoir, afin de garantir la continuité de ce service précieux pour la commune. Un grand merci à eux pour leur engagement !

Refuge

Un traitement contre les fourmis a été effectué au refuge. Rien de grave simplement des fourmis standard qui y ont trouvé refuge.

Nombre de jours de réservation : 32

Il y a eu une nette diminution des réservations par rapport aux années précédentes.

Un rafraîchissement du contrat et des conditions de locations a été entreprise afin de rendre l'accès aux locations plus facile et plus accessible.

Abri bus

Les travaux de rénovation de l'abri bus sont désormais terminés et de nouvelles lumières avec détecteur de présence ont été installées.

Point de collecte

Le point de collecte a été aménagé pour stocker le matériel qui était auparavant conservé dans le Trolliet. Le but étant d'améliorer l'accès à ce matériel. Nous rappelons que les tables et les bancs sont à disposition des citoyens sur demande.

PLAN D'AFFECTION COMMUNAL (PACom)

Une rencontre a eu lieu en début d'année 2024 avec les personnes ayant des questions sur le projet. Une séance a été organisée avec le bureau en charge du projet en prenant en compte les remarques pertinentes recueillies lors des réunions. Le plan a été modifié en conséquence et le dossier a été envoyé au Canton pour l'examen préalable. Nous attendons le retour du Canton.

EVENEMENTIEL

Pour le 1^{er} août, au lieu du traditionnel jambon et gratin de pommes de terre, nous avons proposé des grillades. Le repas a été très apprécié, mais nous verrons bien si nous remettons ce menu ou si un autre sera sélectionné pour l'année prochaine.

ROUTES - DOMAINES – CIMETIERE - PLACES PUBLIQUES - FORETS

Rapport de Mme Magali Henry, Municipale

ROUTES

Un nouveau règlement concernant l'usage du domaine public est entré en vigueur en 2024. Il a tout de suite été utile, notamment lors de la pose de la fibre optique par Swisscom, qui a nécessité l'ouverture de nombreuses fouilles et dont le chantier a duré plusieurs mois.

Durant l'été, une entreprise a été mandatée pour l'entretien de divers chemins et routes (comblement de nids de poules, fissures, etc.).

Le service hivernal de déneigement continue d'être assuré par la DGMR pour la rue de l'Ancienne-Poste et la rue de la Niauquaz (traversée sur route cantonale), et l'entreprise Cand-Landi pour le reste du village.

DOMAINES

Un nouveau bail a débuté en 2024 pour la location du pré au lieu-dit « Le Broillet » (parcelle triangulaire au niveau du panneau de signalisation de la commune avant la STEP, direction Ursins).

CIMETIERE

Suite aux travaux effectués fin 2023 liés au Jardin du Souvenir, au remplacement du gravier par un couvert végétal entre les tombes, le retrait de lauriers et la plantation d'abélias, le cimetière n'a pas connu de nouveaux travaux importants en 2024.

PLACES PUBLIQUES

Le projet de nouvelle place de jeux se poursuit en 2024 avec la pose d'un revêtement synthétique sur le terrain de sport et la mise à l'enquête publique de la partie jeux. Cette dernière n'ayant pas suscité d'opposition, l'appel d'offres a ensuite été lancé auprès des entreprises. Le mandat a été adjugé à l'entreprise Bobst, pour des travaux terminés en 2025. La Direction générale de l'environnement du Canton a octroyé une subvention d'environ CHF 17'000.- à la Commune pour le remplacement du bitume du chemin par de la végétation, et la plantation d'arbres et arbustes, complétant ainsi les subventions déjà octroyées en 2023.

FORETS/FAUNE ET NATURE

En hiver 2024, des travaux de rénovation ont débuté sur le chemin forestier, au lieu-dit « Sur la Moure » derrière le refuge en direction de Pomy. Le chemin a été remis à neuf grâce aux généreux donateurs de cailloux à la déchetterie. Après concassage puis compactage des cailloux sur le fond du chemin, une couche de grave a été ajoutée. Le chemin sera rouvert après être terminé et bien stabilisé, en 2025.

L'inventaire des arbres remarquables démarré fin 2023 a été transmis début 2024 au Canton. Ce dernier a procédé au contrôle et a informé la Commune en fin d'année que Valeyres-sous-Ursins ferait partie du 2^{ème} lot d'inscription à l'inventaire, qui concerne 34 communes, avec une décision prévue en 2025. Peu d'arbres seront retenus finalement par le Canton (4 sur moins d'une dizaine proposée par le mandataire).

Enfin, début décembre, la traditionnelle mise de bois a eu lieu avec un volume presque identique à l'année 2023, soit 44 arbres sur pied vendus en 8 lots, totalisant 32 m³.

SERVICES INDUSTRIELS – EAU – ECLAIRAGE PUBLIC - STEP **Rapport de M. Renaud Vuarraz, Municipal**

SERVICES INDUSTRIELS

EAU SOUS PRESSION

Les analyses de l'eau réalisées en 2024 selon notre plan de prélèvement sont conformes aux exigences et normes en vigueur, hormis les valeurs concernant les résidus de produits phytosanitaires. Ce point a été corrigé, et l'eau distribuée est conforme depuis la mise en service du système de filtration le 9 juin 2024.

Cette réalisation a été possible grâce au préavis municipal N°19/2023 pour un montant de CHF 50'000.- et un prélèvement au fond de réserve du service des eaux de CHF 45'000.-

Les dépenses visibles sur les comptes communaux 8.81.318.1 concerne le traitement de l'eau pour 2 ans, c'est à dire que le traitement est déjà réglé jusqu'en juin 2026.

L'inauguration de notre système qui a eu lieu le 13 septembre 2024, a suscité de l'intérêt au niveau supra-régional et a également attiré de nombreux habitants intéressés.

En raison du coût de l'exploitation du filtre, la Municipalité a été contrainte de faire les démarches pour l'augmentation du prix de vente de l'eau qui passera de CHF 1.60 à CHF 2.10 dès la première facturation 2025.

Le projet de raccordement de notre réseau sur l'AIEA la Menthue, géré par la SAGENORD (société anonyme de distribution d'eau du Nord Vaudois) n'a pas évolué en 2024 ceci dû au départ du directeur de SAGENORD qui a mis du temps à être remplacé.

ECLAIRAGE PUBLIC

Rien à signaler, hormis la modification du programme 83 de la Romande Energie pour l'économie et la préservation de la biodiversité. Horaire de coupure passé de 23h à 24h jusqu'à 5h du matin.

Le coût de l'éclairage public (voir cpt. 4/43/312) était budgété à CHF 1'500.-, les charges effectives se montent à CHF 410.15 grâce à une ristourne sur les acomptes due à la réduction de la durée d'éclairage.

Pas de panne signalée sur le réseau.

RESEAUX EAUX CLAIRES ET EAUX USEES

Une étude a été confiée au bureau Miaz & Weisser en fin d'année 2024 pour calculer et trouver une solution afin d'éviter la mise en charge des collecteurs communaux en amont du village au début de la Rue des Fontaines.

STATION D'EPURATION STEP

L'exploitation de la STEP est assurée par le Bureau AFRY, M. Deriaz, M. Gregory Bréchon, municipal à Ursins et M. Benjamin Miéville, exploitant à Valeyres ainsi que représenté à Valeyres par son municipal M. Renaud Vuarraz.

Les analyses des eaux rejetées respectent les valeurs tolérées sauf pour les Nitrites qui sont fréquemment au-dessus de la valeur indicative.

Le bilan de la STEP intercommunale est bon.

La part communale aux frais d'exploitation de la STEP est inférieure au budget CHF 32'800.- au lieu des CHF 36'700.- budgétés.

CONCLUSIONS

La Municipalité tient à remercier les employés communaux, les citoyens et citoyennes qui œuvrent pour le village, ainsi que les conseillers et conseillères du Conseil Général qui ont su répondre présents dans les différentes missions et commissions dans lesquelles ils s'étaient engagés.

Vu ce qui précède, la Municipalité a l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil Général de Valeyres-sous-Ursins

- Vu le préavis n°35/2025 du 28 avril 2025,
- Entendu le rapport de la Commission de gestion,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

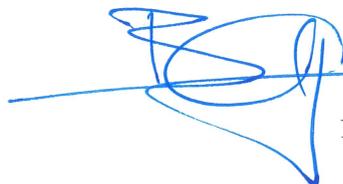
Décide

D'accepter le rapport de la Municipalité sur sa gestion de l'année 2024.

Ainsi délibéré et accepté par la Municipalité dans sa séance du 28 avril 2025.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic



Blaise Chapuis



La Secrétaire



Emilie Thomas